GROUPE DU GRAND LYON

L'information de vos Délégués du Personnel

BNP PARIBAS

Octobre 2016

Fusion Grand Lyon

Lors de nos visites en agence, vous êtes nombreux à nous faire part de votre volonté de rencontrer le RGRH du Groupe suite à la fusion intervenue en début d'année.

Nous avons transmis votre demande à notre RGRH qui nous confirme qu'un planning est mis en place pour que les salariés de l'ex Groupe de Lyon Est soient reçus.

CFDT GRAND LYON:

Délégation du Personnel :
Jacqueline MARTINEZ
Julie LEQUEUX
J-Luc MANAUDOU
J-Stéphane BERBERIAN
Pierre-Marie PEY

C.H.S.C.T :
Magali FRAILLON
Laurence MILESI
J-Stéphane BERBERIAN

Représentant Syndical :
Benjamin TARRIDE

Heures supplémentaires : Des disparités !

Vos élus CFDT sont une nouvelle fois intervenus sur le sujet des heures supplémentaires. Suite à nos demandes, le groupe à mis en place depuis avril une procédure pour le paiement des heures supplémentaires effectuées par les salariés.
Pour le mois d'août 2016, ce sont 62 heures supplémentaires qui ont été déclarées et payées.
Cependant, lors de nos visites d'agences, nous constatons que des disparités existent entre les entités du groupe quant à la remontée des heures supplémentaires...

Rappel de la procédure de déclaration :
Les directeurs d'agences ou les responsables de services ont en leur possession un fichier de déclaration. Celui-ci est à adresser mensuellement au Groupe pour mise en paiement. Le DIA met en copie son DIE pour information lors de l'envoi.
Le Groupe nous a confirmé qu'il payait systématiquement les heures déclarées.

Si vous rencontrez des difficultés dans la déclaration de vos heures supplémentaires, contactez vos élus CFDT.

Challenge Animation Ambition Q2:

Une nouvelle fois, les règles d'un challenge n'ont pas été respectées…
Alors que ce challenge annonçait des primes pour les agences dont le taux de réalisation du plan d'action était supérieur à 100% et le taux de couverture supérieur à 9 rubriques, de nombreuses agences entrant dans ces critères n'ont pas été primées faute d'enveloppe suffisante.

Lors de notre réunion des délégués du Personnel, nous avons demandé que les règles des prochains challenges soient modifiées pour que les salariés aient l'assurance de percevoir le fruit de leur travail.
Il n'est pas possible de garantir le versement d'une prime quand le challenge prévoit une enveloppe de récompense fermée tout en annonçant un montant par salarié et un nombre d'agences primées…

Si les règles des prochains challenges n'étaient pas modifiées, nous invitons les salariés du Groupe à ne pas y participer. Puisque vous n'êtes pas sûrs de gagner, autant jouer au LOTO…

Notation des managers:

Selon la direction, les notations attribuées par les managers dans le cadre des IC seraient trop haute et les managers seraient parfois invités à baisser ces notes…
Nous avons rappelé que la volonté de BDDF est de donner de l'autonomie et des responsabilités aux équipes, ce genre d'initiative « locale » est donc en total désaccord avec la politique de BDDF…
Le Groupe nous répond qu'il n'est pas demandé aux managers de baisser les notes mais que des grilles « repères » sont construites par les DIE pour aider les managers…
Si vous êtes concernés par le sujet, contactez vos élus CFDT.

DÉLÉGATION RÉGIONALE CFDT - ACI : Z08075C 3 RUE DE LA REPUBLIQUE 69001 LYON - tél. : 04 78 30 33 70

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

□ Je souhaite recevoir des informations par email □ Je souhaite adhérer □ Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : …… e-mail : ……

tél. : …… Agence, entité, groupe de rattachement : ……

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnparibas
paris.irp.cfdt.delegation.nationale
@bnpparibas.com